

Station d'épuration de Gland

13 000 habitants branchés

Les dix-sept communes membres de l'Association pour l'épuration des eaux de La Côte comprenaient, lors du dernier recensement, très exactement 13 160 habitants. C'est pour près des deux tiers sur ce chiffre-là que l'on a calculé leur participation aux frais fixes autant que financiers de la station d'épuration de Gland, arrêtés à 713 000 francs sur un total de 1 129 300 francs, le solde représentant les frais d'exploitation des installations.

En d'autres termes, les frais fixes ont été calculés à raison de 54,179 francs par habitant et les frais d'exploitation par 16,563 francs par habitant équivalent, au nombre de quelque 25 000.

Cette proportion d'un contre deux est assez bien respectée pour les communes d'Arzier, de Bassins, de Begnins, de Duillier, de Vinzel et de Le Vaud ; elle se réduit à près d'un contre un dans les villages de Bursinel, de Coinsins, de Dully, de Luins, pour se retrouver à Saint-Cergue à un contre quatre (au moins), les habitants étant là au nombre de 541 et les habitants équivalents à celui de 2373, eu égard évidemment à l'importance massive des résidences secondaires en ces lieux.

A Gland, l'agglomération la plus peuplée de l'APEC, on parle de 5121 habi-

tants et de 8122 habitants équivalents, alors que Genolier possède 990 des premiers au 31 décembre 1983 et 2426 des seconds, en fonction directe de l'existence d'une clinique sur son territoire. A Givrins, on passe de 540 à 1345 dans l'ordre, à Bursins de 360 à 1105 selon les calculs les plus savants et en application de critères stricts.

La note

Les communes de l'APEC n'ont aucun motif de refuser de « passer à la caisse » parce qu'elles savent que leur « step » fonctionne bien, malgré l'abondance d'eaux claires à certains moments et qu'il s'agit de détourner sur un cours d'eau à la première occasion ! Leur participation pour 1985, établie à titre provisoire certes, mais sujette à de modes-

tes corrections seulement, l'expérience aidant, se définit ainsi au seuil de l'année nouvelle :

Arzier : 82 029 francs ; Bassins : 43 718 francs ; Begnins : 87 333 francs ; Bursinel : 15 676 francs ; Bursins : 37 806 francs ; Coinsins : 17 251 francs ; Duillier : 37 750 francs ; Dully : 19 530 francs ; Genolier : 93 819 francs ; Givrins : 51 534 francs ; Gland : 411 990 francs ; Luins : 16 693 francs ; Saint-Cergue : 68 615 francs ; Trélex : 62 773 francs ; Le Vaud : 44 802 francs ; Vich : 26 773 francs ; Vinzel : 11 208 francs.

Conçue, au départ, il y a une vingtaine d'années, pour 14 000 habitants, en étant alors persuadé que les deux cuves couvriraient largement les besoins d'un demi-siècle — ou peu s'en faut... — la « step » de Gland est à même aujourd'hui d'épurer les eaux en provenance de 21 000 habitants grâce à l'installation d'une cuve supplémentaire, décidée au moment où l'APEC a déployé plus largement son aile sur les deux districts de Nyon et de Rolle, un peu par la force des choses, mais surtout pour des raisons d'économie. Les chiffres, au fil des ans, n'ont jamais manqué d'un réalisme certains ! — (pb) ■